

MAIRIE d

ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent trente-neuf à heure du
 ACTE DE NAISSANCE d
 né à le
 heure du fil d
 profession d et d
 âgé de ans, domicilié

et d
 âgée de ans, domiciliée à

N° Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe

Sur la déclaration à moi faite par

âgé de ans, profession d
 domicilié à

Premier témoin, âgé de ans,
 profession d domicilié à

Second témoin, âgé de ans,
 profession d domicilié à

Constaté, suivant la loi, par moi

remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont

*Clot d'Arcet par nous Maurice Augustin Regard, officier public de
 l'ad. Civil de la Commune de Paris, par l'arrêté 1829, Régul. lui
 1^{re} Janvier 1840, le Bureau Régistre Civil, aux articles.*

MAIRIE d

ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent trente-neuf à heure du
 ACTE DE NAISSANCE d
 né à le
 heure du fil d
 profession d et d
 âgé de ans, domicilié

et d
 âgée de ans, domiciliée à

N° Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe

Sur la déclaration à moi faite par

âgé de ans, profession d
 domicilié à

Premier témoin, âgé de ans,
 profession d domicilié à

Second témoin, âgé de ans,
 profession d domicilié à

Constaté, suivant la loi, par moi

remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont



MAIRIE d

ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent trente-neuf à heure du
 ACTE DE NAISSANCE d
 né à le
 heure du fil d
 profession d et d
 âgé de ans, domicilié

et d
 âgée de ans, domiciliée à

N° Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe

Sur la déclaration à moi faite par

âgé de ans, profession d
 domicilié à

Premier témoin, âgé de ans,
 profession d domicilié à

Second témoin, âgé de ans,
 profession d domicilié à

Constaté, suivant la loi, par moi

remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont

MAIRIE d

ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent trente-neuf à heure du
 ACTE DE NAISSANCE d
 né à le
 heure du fil d
 profession d et d
 âgé de ans, domicilié

et d
 âgée de ans, domiciliée à

N° Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe

Sur la déclaration à moi faite par

âgé de ans, profession d
 domicilié à

Premier témoin, âgé de ans,
 profession d domicilié à

Second témoin, âgé de ans,
 profession d domicilié à

Constaté, suivant la loi, par moi

remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont